

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022-2026

MUNICIPALITÉ DE
DESCHAMBAULT-GRONDINES
&
VILLE DE PORTNEUF



MOT DES MAIRES

Le Plan stratégique de développement durable des municipalités de Deschambault-Grondines et Portneuf est un instrument de planification unique en son genre qui a une portée collective par les projets qui en découlent grâce à la démarche **Mes idées. Notre avenir** du Fonds Alcoa Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables. La révision de ce plan nous permet donc d'actualiser nos différentes stratégies à travers les trois sphères connues du développement durable : l'environnement, le social-culturel et l'économique.

Force est de constater que les enjeux dans ce domaine évoluent rapidement en raison, surtout, des dérèglements climatiques et de leurs effets sur notre vie quotidienne. Nous pouvons ressentir les impacts de ces bouleversements autant sur la sécurité et la qualité de vie de nos populations que sur le développement industriel et commercial, voire même culturel et communautaire. Je suis confiant que cette nouvelle mise à jour suscitera une prise de conscience renouvelée quant à l'importance de développer des projets pérennes qui tiennent compte du capital humain tout en ayant une portée économique structurante et respectueuse de notre environnement.

Au nom de mes collègues élus du conseil municipal, je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à la révision de ce document. J'invite nos citoyennes et citoyens à se l'approprier et à s'inspirer de son contenu pour continuer de « co-construire » un avenir de qualité pour les générations à venir!



Mario Alain
Maire
Portneuf



Patrick Bouillé
Maire
Deschambault-Grondines

MISE EN CONTEXTE

Depuis dix ans, avec l'aide du *Fond Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables*, la municipalité de Deschambault-Grondines et la Ville de Portneuf ont décidé d'unir leurs forces pour mettre le développement durable au cœur de leur communauté.

S'inscrivant dans la continuité du plan stratégique de développement durable de 2019, cette mise à jour se veut un document de planification stratégique innovant et structurant.

Ce plan permettra de développer une compréhension commune des enjeux collectifs présents et futurs pour ensuite passer à l'action. Il permettra également de mobiliser la collectivité pour la création et le développement de projets durables et répondre aux directives, aux politiques, aux stratégies et aux lois du gouvernement en matière de développement durable.

Par ce document, les municipalités s'engagent à intégrer ces principes de développement durable dans leurs méthodes de gouvernance et à en faire la promotion auprès de leur collectivité afin de s'assurer du développement harmonieux de celle-ci.



**FONDS ALCOA
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES**



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable n'est pas une fin en soi, mais bien une approche globale de gestion intégrant un processus d'amélioration continue qui sert de cadre de référence pour qu'un projet soit écologiquement viable, économiquement efficace et socialement acceptable.

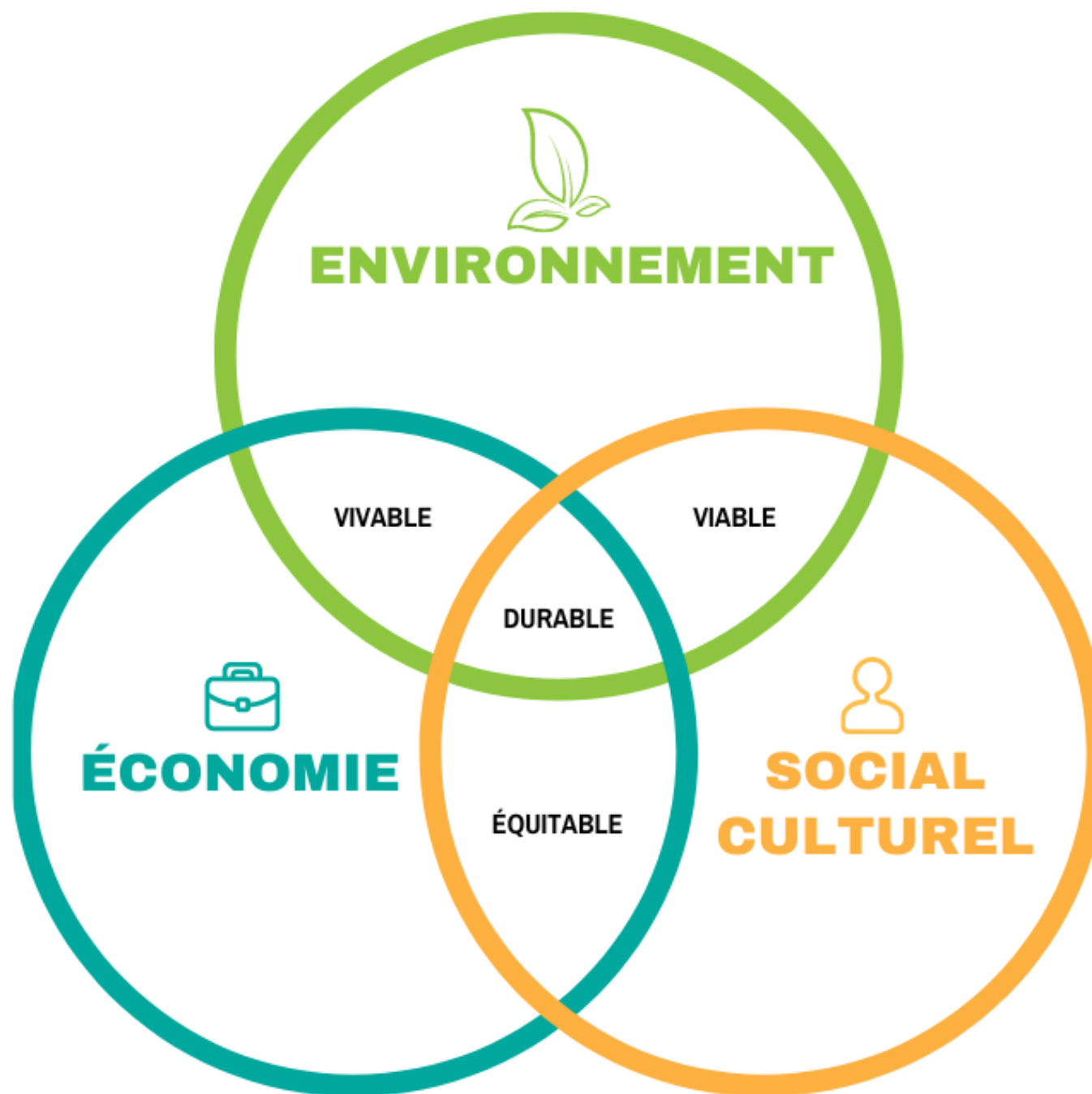
En 2006, le gouvernement du Québec a adopté la loi sur le développement durable (Loi 118), ayant pour objet d'instaurer un nouveau cadre de gestion au niveau des organisations gouvernementales.

Il a aussi adopté une stratégie en 2007 et une seconde en 2015. C'est dans le cadre de cette loi qu'il définit qu'est-ce que le développement durable.



Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ».

En continuité avec les objectifs du gouvernement du Québec, Deschambault-Grondines et Portneuf intègrent « l'idée que nous pouvons continuer comme avant et qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique ».





ATOUTS DES MUNICIPALITÉS ET DU TERRITOIRE



PORTNEUF


ENTRE
TROIS-RIVIÈRES
ET QUÉBEC

PATRIMOINE
ET CULTURE



PARC INDUSTRIEL
AVEC DES
EMPLOIS



PROXIMITÉ
DU FLEUVE



SERVICES DE
PROXIMITÉS



PLUSIEURS
SERVICES
À L'ENFANCE

DESCHAMBAULT-GRONDINES

2235

HABITANTS



+ 4.8%

EN 10 ANS



2

QUAIS ACCESSIBLES
ET AMÉNAGÉS



32

ORGANISMES EN
ACTION



3329

HABITANTS



+ 7.1%

EN 10 ANS



1

PARC RÉCRÉO-
NAUTIQUE (QUAI)



19

ORGANISMES EN
ACTION

LES PARTIES PRENANTES



Que ce soit les citoyens, les entreprises, les municipalités ou les différents comités, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs impliqués de près et de loin à la vie sociale, économique et environnementale se mobilisent pour atteindre les objectifs du présent plan.

CITOYENS

Les citoyens sont au cœur du processus et sont les principaux agents de changement. Ils ont les responsabilités de s'intéresser à la démarche de développement durable, de participer de manière constructive et positive, notamment au forum citoyen de la démarche « *Mes idées. Notre avenir* » et de jouer un rôle actif dans l'application des actions qui les concernent.



MUNICIPALITÉS

Les municipalités sont les instigatrices d'une démarche innovante et des leaders dans le développement durable sur leur territoire. Elles se soucient des aspects sociaux, culturels, économiques et environnementaux dans ses interventions au profit de l'ensemble de la collectivité. De ce fait, elles doivent assurer la participation citoyenne et s'engagent à intégrer les orientations du plan dans leur gouvernance et à en faire la promotion auprès de la collectivité afin de s'assurer du développement harmonieux de leur municipalité.

COMITÉ DE PILOTAGE

Le FADCD, en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines et la Ville de Portneuf, ont mis sur pied le comité de pilotage en 2015 dont le principal mandat est de soutenir et contribuer à l'organisation des consultations citoyennes, l'élaboration du plan stratégique et la mise en œuvre du plan de communication de la démarche « *Mes idées. Notre avenir* ».

Ce comité est composé de l'agent de développement de la municipalité de Deschambault-Grondines, la direction des loisirs de la Ville de Portneuf, de la conseillère en communications d'Alcoa-Aluminerie de Deschambault et de l'accompagnateur du *Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables*.



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité de Deschambault-Grondines et la Ville de Portneuf se sont dotées d'un comité de développement durable en 2012. Il est formé de représentants d'organismes et de citoyens qui sont représentatifs des intérêts de la collectivité.

De composition intergénérationnelle, représentative des genres et des trois pôles du développement durable (économique, social-culturel, environnement), son principal rôle est de promouvoir la démarche et de prioriser les pistes d'actions issues des forums citoyens selon le plan stratégique de développement durable. Il sert également de comité consultatif pour des enjeux spécifiques



LA DÉMARCHE « MES IDÉES. NOTRE AVENIR »

Dans l'optique que les citoyens s'approprient cette démarche unique et y participent activement, celle-ci a été nommée officiellement « *Mes idées. Notre avenir* » lors de la révision du plan en 2019. Elle donne l'occasion à la population de s'exprimer lors des forums citoyens annuels auxquels les participants sont invités à réfléchir collectivement à des enjeux locaux et imaginer les retombées dans les différentes sphères du développement durable. Cette démarche provient du *Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables*, levier financier important dans la réalisation des actions qui découlent du plan.

MÉTHODOLOGIE

Ce document a été révisé par le comité de pilotage. Plusieurs étapes de consultation ont suivi afin de peaufiner le plan selon les commentaires des parties prenantes :

- Consultation auprès des maires et directeurs généraux de la municipalité de Deschambault-Grondines et de la Ville de Portneuf
- Consultation auprès du comité de développement durable et membres du conseil d'administration du FADCD
- Consultation auprès des conseillers municipaux
- Adoption par le conseil municipal de Deschambault-Grondines et le conseil de Ville de Portneuf

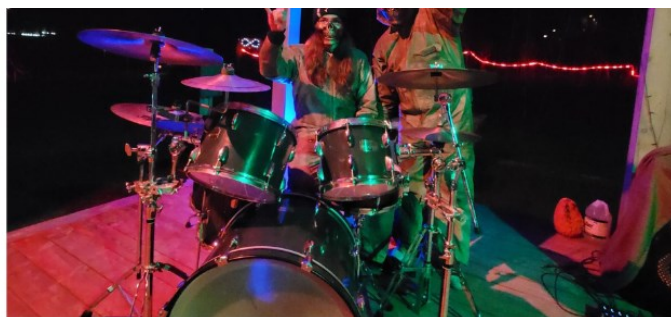
Les actions qui découleront du plan stratégique ont comme objectif de proposer des solutions innovantes pour répondre aux enjeux présents et futurs de notre milieu afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des générations futures. Le plan servira d'outil de référence pour la démarche « *Mes idées. Notre avenir* » car les projets mis de l'avant devront répondre à au moins une des stratégies énumérées.

Afin de bien intégrer les orientations du plan dans sa gouvernance, la municipalité rédigera un plan d'action interne en lien avec le plan dont chaque intervenant municipal sera informé.

La prochaine révision du plan est prévue en 2026.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU





**Icones des objectifs
de développement
durable de l'ONU*

LES PRINCIPES DIRECTEURS



01

SENSIBILISER ET ÉDUIQUER
LA POPULATION AU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



02

COCONSTRUIRE LES
PROJETS AVEC LA
COMMUNAUTÉ



03

AIDER LES CITOYENS,
ORGANISMES ET
ENTREPRISES À SE
RESPONSABILISER QUANT
À LA QUALITÉ DU MILIEU
DE VIE



04

APPLIQUER DES PRINCIPES
DE SAINTE GOUVERNANCE

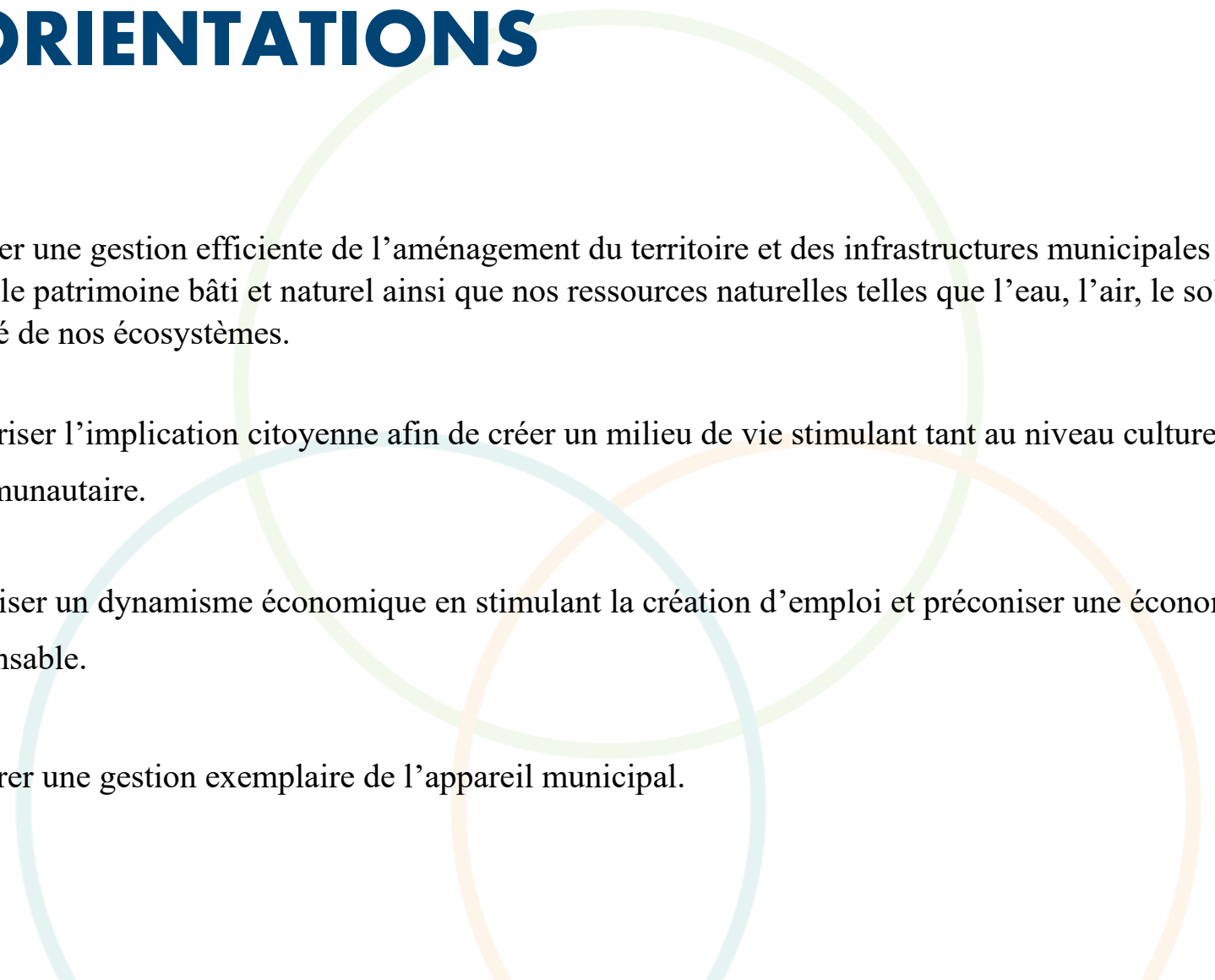


05

FAIRE RAYONNER LE
TERRITOIRE DE
DESCHAMBAULT-
GRONDINES PORTNEUF



LES ORIENTATIONS



- 1** Assurer une gestion efficiente de l'aménagement du territoire et des infrastructures municipales tout en protégeant le patrimoine bâti et naturel ainsi que nos ressources naturelles telles que l'eau, l'air, le sol et la biodiversité de nos écosystèmes.
- 2** Favoriser l'implication citoyenne afin de créer un milieu de vie stimulant tant au niveau culturel que communautaire.
- 3** Favoriser un dynamisme économique en stimulant la création d'emploi et préconiser une économie responsable.
- 4** Assurer une gestion exemplaire de l'appareil municipal.

Les orientations avec les principes directeurs sont la colonne vertébrale de ce plan stratégique de développement durable. Agissant comme lignes directrices, les orientations nous permettent d'énoncer des objectifs à long terme et mettent les bases pour les plans d'actions qui suivront. Elles servent aussi de guide dans le financement et l'implantation de différents projets.

1

Assurer une gestion efficiente de l'aménagement du territoire et des infrastructures municipales tout en protégeant le patrimoine bâti et naturel ainsi que nos ressources naturelles telles que l'eau, l'air, le sol et la biodiversité de nos écosystèmes.

Stratégies

- ⇒ Préserver et favoriser l'accessibilité à la ressource d'eau potable pour la population;
- ⇒ Favoriser la mise en place de stratégies pour améliorer la qualité de l'air et du ciel;
- ⇒ Encourager la mise en place de mesure pour améliorer la qualité des sols;
- ⇒ Participer à la préservation des milieux naturels.
- ⇒ Assurer la mise en place de mesures préventives et adaptatives pour contrer les changements climatiques;
- ⇒ Sauvegarder, transmettre et mettre en valeur le patrimoine (bâti, immatériel, paysagé, naturel et le savoir-faire) tout en favorisant leur accessibilité.



2

Favoriser l'implication citoyenne afin de créer un milieu de vie stimulant tant au niveau culturel que communautaire.

Stratégies

- ⇒ Valoriser et encourager les réflexes collectifs et la prise en charge de solutions par le citoyen;
- ⇒ Favoriser la rétention et l'attractivité afin que les jeunes et que les familles restent résidents sur le territoire;
- ⇒ Faciliter l'accueil et l'intégration des immigrants et des nouveaux arrivants;
- ⇒ Mettre en place des mesures pour stimuler le sentiment d'appartenance à la communauté;
- ⇒ Favoriser les initiatives ayant comme objectif de réduire les inégalités sociales.
- ⇒ Favoriser l'accessibilité de la culture dans la communauté



3

Favoriser un dynamisme économique en stimulant la création d'emploi et préconiser une économie responsable.

Stratégies

- ⇒ Encourager la diversité des services de proximité;
- ⇒ Privilégier l'achat et la production local en privilégiant l'utilisation de ressources durables;
- ⇒ Encourager l'entrepreneuriat en mettant en place des mesures d'attractivité;
- ⇒ Sensibiliser et encourager les initiatives de développement durable des entreprises et organisations;
- ⇒ Soutenir les initiatives pour le développement d'emploi de qualité.



4

Assurer une gestion exemplaire de l'appareil municipal.

Stratégies

- ⇒ Mettre en place des initiatives de gestion durables et efficaces;
- ⇒ Renforcer la collaboration avec les municipalités voisines;
- ⇒ Soutenir les employés dans la formation continue en lien avec leur occupation;
- ⇒ Favoriser l'implication citoyenne dans la mise en œuvre du PSDD;
- ⇒ Mesurer la satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux;
- ⇒ Rendre les services municipaux faciles d'accès et rapides.



LES RÉFÉRENCES

Page 4: Le développement durable

Éditeur officiel du Québec. (2022, 2 juin). *Loi sur le Développement durable*, <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/D-8.1.1.pdf>

Page 7: Atouts des municipalités et du territoire

MRC de Portneuf. (2022). *Données issues du Recensement 2021 (Statistique Canada) Thème population*, <https://portneuf.blob.core.windows.net/media/6120/mrc-de-portneuf-population-2021-statcan.pdf>

Page 13: Objectifs de développement durable de l'ONU

Nation Unies. (2022). *Objectifs de développement durables*, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs->